

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,
29 mars 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Cyril BRUZZESE - Sylvie DESCHAMPS – Willy GABRIEL – Eliane GEOFFROY - Corinne JOURDAN - Annie MONERY - Béatrice MOULIN-MARTIN - Yannick PAQUE - Jean-Luc PETIT – Jean-Pierre PODKOWA – Emilie RATTON – Jessica ROSINET – Geneviève TABARET - Hélène TALARCZYK – Marie-Dolorès THUDEROZ – Claude VARENNE

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 27
PRÉSENTS : 16

PROCURATIONS : 4
VOTANTS : 20
POUR : 20

Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs Serge BERNARD (pouvoir Maria-Dolorès THUDEROZ) - Kenan SOLMAZ (pouvoir Annie MONNERY) – Clémentine FIGUET (pouvoir Béatrice MOULIN MARTIN) – Jérémie VIAL (pouvoir Yannick PAQUE)

ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

Étaient absents excusés : Mesdames et Messieurs Fatima BENKHEIRA – Sébastien BIZET – Yann FLAMANT – Nathalie LACOSTE – Patrick RAMON- Pascal ROUSSET -Ilyes TELALI

N° 2023-48
Mme TABARET Geneviève été élue secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : Désaffectation et déclassement parcelle exAL 200

Ce foncier sise place des terreaux a perdu son utilité publique (sanitaires publics) depuis de nombreuses années.



Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Constate la désaffectation de la parcelle (ex AL 200) située entre les parcelle AL 434 et AL 201 place des Terreaux.
- Prononce le déclassement du domaine public communal de la parcelle (ex AL 200) située entre les parcelle AL 434 et AL 201 place des Terreaux.
- Confirme les délibérations n°2014-70 du 17 décembre 2014 et 2022-100 du 17 novembre 2022



Pour Le Maire
La 1^{ère} Adjointe au Maire
Béatrice MOULIN MARTIN